

SAURAT *MARCHÉS ARTISANAUX D'ÉTÉ*

Dimanche 29 Juillet et Dimanche 19 Août 2018

PARTICIPATION FINANCIERE TARIFS 2018

**-50% de remise dans le cadre
d'une démonstration
pendant le marché**

Emplacement pour 1 Marché :

Les 3 premiers mètres (minimum) **32.00 €**

Le mètre supplémentaire **9.00 €**

Emplacement pour les 2 Marchés :

Les 3 premiers mètres (minimum) **60.00 €**

Le mètre supplémentaire **15.00 €**

PAIEMENT

Le montant de l'inscription est à adresser avec le bulletin d'inscription par chèque bancaire à l'ordre de l'ADAVS selon les modalités suivantes :

- ✓ Pour un marché : un chèque de 32 € + 9 € X nombre de mètres supplémentaires
- ✓ Pour deux marchés : deux chèques séparés de 30 € + 7.50 € X nombre de mètres supplémentaires pour chaque marché
- ✓ Les chèques correspondant à chaque marché seront encaissés dans les 6 jours suivant la manifestation

ADAVS - V. LAMBELIN

166 rue Albert Sans 09400 SAURAT

Tél. 06 12 03 34 19 - adavs.saurat.2018@gmail.com



SAURAT *MARCHÉS ARTISANAUX D'ÉTÉ*

Dimanche 29 Juillet et Dimanche 19 Août 2018

SPONSORS pensez à votre publicité

Comme chaque année, l'A.D.A.V.S. édite et diffuse
dans tout le département de l'Ariège,
15 000 exemplaires d'une plaquette publicitaire
relative aux «**marchés artisanaux d'été à Saurat**».

Nous vous donnons la possibilité de figurer sur cette plaquette exactement sous le format ci-contre :

10 emplacements disponibles

25 € l'emplacement

Paiement à la commande

Nom Prénom ou Raison sociale ou Activité
Adresse - Tél. - Mail - Logo...

Retournez ce feuillet avant le 6 mai 2018 en complétant le cadre ci-dessous et en joignant votre règlement à l'ordre de l'A.D.A.V.S.

Les réponses seront prises en compte par ordre chronologique de réception.

Raison Sociale ou activité : _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Tél : _____ Mobile : _____ Courriel : _____

Site internet : _____

ADAVS - V. LAMBELIN

166 rue Albert Sans 09400 SAURAT

Tél. 06 12 03 34 19 - adavs.saurat.2018@gmail.com

